



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Dès jeudi, les personnes fragiles, malades ou en quarantaine, habitant la future commune fusionnée, peuvent solliciter de l'aide au 032 717 56 73

La ligne téléphonique spéciale Covid-19 réactivée

Face à la propagation exponentielle du coronavirus, la Ville de Neuchâtel réactive sa ligne téléphonique d'urgence. Celle-ci avait été ouverte aux premières heures de la pandémie, et mise en veille début juin. Cette fois-ci, la hotline est destinée non seulement aux seniors ou personnes à risques mais aussi toutes celles et ceux qui ont besoin d'aide ou de conseil, et qui habitent le territoire de la nouvelle commune fusionnée.

Un numéro à retenir : 032 717 56 73. Dès le jeudi 12 novembre, la ligne téléphonique spéciale Covid-19 de la Ville de Neuchâtel reprend du service. Les horaires sont les suivants : lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 17h. Des employé-e-s communaux-ales ont été mobilisé-e-s pour répondre aux questions et orienter la population des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

On pourra donc demander de l'aide pour des courses, un transport chez le médecin, voir même s'enquérir de ce que devient son animal pendant son hospitalisation. Et qui peut bénéficier de ces conseils ? Les personnes âgées, fragiles, mais aussi celles et ceux qui sont en quarantaine, ou malades d'autre chose que le Covid, sans oublier les personnes précarisées. En fait, toute personne qui ne pourrait pas recevoir de l'aide de son entourage !

Recherche de bénévoles

« Cette hotline a montré toute son utilité, avec 250 appels reçus en moins de trois mois, et autant de réorientations vers les réseaux de solidarité, souligne la conseillère communale Anne-Françoise Loup, directrice de la santé. Car oui, la solidarité et l'entraide sont les valeurs fondamentales qui nous ont permis, et nous permettront encore de surmonter cette pandémie ». L'ouverture de cette ligne téléphonique et les

informations pratiques seront publiées en dix langues dans la prochaine édition du journal officiel « Vivre la ville ».

Cette action de la Ville de Neuchâtel repose sur un précieux partenariat avec l'association faîtière Bénévolat Neuchâtel. Ce centre de compétences pour le bénévolat et la vie associative, située à l'Hôtel des associations, recherche actuellement des personnes désireuses de s'engager en faveur des bénéficiaires de cette action. Il est donc possible de s'inscrire dès à présent sur la bourse du bénévolat : www.benevolat-ne.ch ou en appelant la hotline au 032 717 56 73.

Neuchâtel, le 10 novembre 2020

Direction de la santé

Renseignements complémentaires:

Anne-Françoise Loup, conseillère communale en charge de la santé, 032 717 74 02, anne-francoise.loup@ne.ch

Brigitte Brun, déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé, 032 717 78 30, brigitte.brun@ne.ch

Clémence Delmas, secrétaire générale, Bénévolat Neuchâtel, 032 886 89 06, clemence.delmas@ne.ch